



SOUS-PRÉFECTURE DE DIE

ARRETE N° 07-2004

Portant déclaration d'utilité publique des périmètres de protection sanitaire et de l'exploitation du forage d'eau de JUPE pour la consommation humaine, exploités par le Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS et situé sur le territoire de la commune de MONTOISON, et valant institution des servitudes des périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée et autorisation de prélèvement au titre de la loi sur l'eau.

**Le Préfet de la Drôme,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

Vu le Code de l'Expropriation pour cause d'Utilité Publique, notamment ses articles L 11.1 à L.11.8 et R.11.1 à R.11.3 ;

Vu les articles L 1311 à L 1321 du Code de la Santé Publique ;

Vu les articles L.111.7 et L.421.3 portant réforme du Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code de l'Environnement livre II, titre Ier ;

Vu le décret n° 93.742 du 29 mars 1993 pris pour l'application de la loi du 3 janvier 1992 susvisée, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté préfectoral fixant la liste des personnes susceptibles de remplir les fonctions de Commissaire Enquêteur pour l'année 2006 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 06-4979 du 26 septembre 2006 portant ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique et d'une enquête parcellaire conjointe en vue de la réalisation du projet de protection pour le captage de JUPE ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 07-1806 en date du 16 avril 2007 donnant délégation de signature à Monsieur Thilo FIRCHOW, sous-préfet de l'arrondissement de Die ;

Vu la délibération du conseil syndical du Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS en date du 26 janvier 2005 sollicitant l'ouverture de l'enquête publique en vue de la Déclaration d'Utilité Publique du projet de protection sanitaire des captages de JUPE et de l'enquête parcellaire en vue de l'instauration des servitudes liées à ce projet ;

Vu les journaux contenant les insertions réglementaires ;

Vu l'avis favorable du Commissaire enquêteur en date du 18 décembre 2006 ;

Vu l'avis favorable émis par le Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en date du 14 mars 2007 ;

Vu la copie de la notification du dépôt du dossier à la Mairie, aux propriétaires figurant sur la liste établie en application de l'article R11.19 du Code de l'expropriation ;

Vu le certificat du Maire attestant que l'arrêté a été régulièrement affiché ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier ;

Considérant que toutes les formalités réglementaires ont été remplies ;

ARRETE

ARTICLE 1 :

Sont déclarés d'utilité publique :

- le projet d'instauration des périmètres de protection du captage d'eau potable de JUPE exploité par Le Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Valentinois et situé sur le territoire de la commune de MONTISON
- l'institution des servitudes liées à ce projet.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS est autorisé à exploiter le captage de JUPE pour l'alimentation en eau destinée à la consommation humaine.

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS est autorisé à prélever les débits suivants :

débit maximal instantané : 150 m³/heure,
débit maximal journalier : 3 600 m³/jour.

ARTICLE 3 - PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE :

Il est établi un périmètre de protection immédiate autour de la tête de forage, tel que défini sur le plan parcellaire, sur une surface de 123 m² environ, aux dépends de la parcelle n° 185 de la section AC commune de MONTISON,

• Obligations :

Ce périmètre est propriété du Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS pendant la durée d'exploitation des ouvrages.

Il est maintenu solidement clôturé sur son pourtour et fermé par un portail.

La surface est entretenue en prairie, par fauchage et destruction des repousses arbustives.

• Interdictions :

A l'intérieur de ce périmètre sont interdits tous dépôts, installations ou activités autres que ceux qui sont nécessaires à l'exploitation et à l'entretien des ouvrages.

ARTICLE 4 - PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE :

Il est créé un périmètre de protection rapprochée tel que défini sur le plan et sur l'état parcellaire joints au présent arrêté. Il correspond à la zone d'appel proche des forages.

A l'intérieur de cette zone, qui n'est pas à acquérir par le Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS

est interdit :

- Le creusement de forages d'une profondeur supérieure à 100 mètres, sauf dans le cadre du renouvellement ou de l'amélioration du dispositif existant.

sont réglementés :

- La création tout forage (prélèvement d'eau, réinjection, reconnaissance) d'une profondeur comprise entre 20 et 100 mètres, fera l'objet d'un avis préalable de l'autorité sanitaire sur la base d'un dossier de déclaration type Loi sur l'Eau.
- Les forages existants de plus de 100 mètres de profondeur sont fermés en tête et équipés de clapets anti-retour. Le Syndicat est autorisé à contrôler le bon état de ces équipements, et à réaliser le cas échéant des prélèvements instantanés de l'eau au moyen des équipements d'exhaure existant, aux fins de contrôle de la qualité de l'eau brute.

est autorisé :

L'exploitation du forage Bozon, pour un usage domestique ($5\text{m}^3/\text{heure}$, et $<1000\text{m}^3/\text{an}$) aux conditions suivantes :

- L'usage pour l'alimentation publique en eau potable est interdit. Toute interconnexion avec le réseau public est interdite.
- L'ouvrage est maintenu en bon état : tête de puits étanche, clapet anti-retour en tête de refoulement, compteur volumétrique. Le bon état de ces équipements est contrôlé tous les 5 ans par le Syndicat.
- Une servitude d'accès aux fins de mesures piézométriques et d'analyses est instaurée au bénéfice du Syndicat Intercommunal des Eaux du Sud Valentinois.

ARTICLE 5 - PERIMETRE DE PROTECTION ELOIGNEE :

Il est créé un périmètre de protection éloignée tel que défini sur le plan parcellaire joint au présent arrêté. Il contrôle les risques d'atteinte à la nappe captive sur un rayon de 600 mètres environ autour du captage.

Sur ces parcelles est réglementé :

- Le forage de puits de plus de 100 mètres de profondeur, qui sont susceptibles d'interférer avec l'aquifère exploité.
- Les puits de plus de 100 mètres de profondeur sont soumis à autorisation préalable, sur la base d'un projet faisant ressortir les précautions mises en œuvre pour limiter les risques de pollution de l'aquifère profond.

Le recensement des forages de plus de 100 mètres est régulièrement mis à jour par le Syndicat. Les ouvrages sont mis en sécurité (antiretour, étanchéité, comptage) et contrôlés tous les 5 ans.

ARTICLE 6 :

Une servitude d'accès aux ouvrages de captage est instaurée sur l'emprise du chemin d'accès à partir du chemin rural, sur les parcelles n° 70 et 186 section AC du plan cadastral de la commune de Montoison.

Une servitude d'occupation temporaire est instaurée sur la parcelle 186 pour les véhicules et le matériel nécessaire aux opérations de pose et dépose de la pompe et de la colonne d'exhaure pour les besoins d'entretien du forage et de ses équipements.

ARTICLE 7 :

Le présent arrêté sera notifié aux propriétaires des terrains compris dans le périmètre de protection rapprochée.

Les servitudes instaurées sur les parcelles du périmètre de protection rapprochée seront soumises à la publicité foncière par la publication du présent arrêté à la Conservation des Hypothèques.

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS ou son mandataire sont chargés d'effectuer ces formalités.

ARTICLE 8 :

Le présent arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble :

- pour le demandeur, dans un délai de deux mois à compter de sa notification,
- Pour les tiers, dans un délai de quatre ans après accomplissement des formalités de publication.

ARTICLE 9 :

Monsieur le Sous-Préfet de Die, Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal des Eaux du SUD VALENTINOIS, Monsieur le Maire de MONTISON, Monsieur le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, Monsieur le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, Monsieur le Directeur Départemental de l'Équipement, sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Drôme.

Fait à Die, le 23 avril 2007

Le Préfet de la Drôme,
Et par délégation,
Le Sous-Préfet de Die,


Thilo FIRCHOW.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD VALENTINOIS

FORAGE DE JUPE

(situé dans la commune de MONTOTSON)

ETAT PARCELLAIRE

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES					SUPERFICIE	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Acquise	
0	<u>COMMUNE DE MONTOTSON</u> PERIMETRE DE PROTECTION IMMEDIATE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU SUD VALENTINOIS Siège : Mairie - 26760 BEAUMONT LES VALENCE <i>acte déjà fait devant notaire</i> <i>Hypothèques 2004 D n° 14008</i> <i>volume 2044 P n° 7879</i>	AC	185	Jupe	1a 23	BT.	1a 23	

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES					SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes	
1	PERIMETRE DE PROTECTION RAPPROCHEE M. BOZON Gilbert, Frédéric, Auguste Né le 05.12.1959 à 26 CREST Ep. : DRAGON Béatrice Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON Mme DRAGON Béatrice, Marie-Françoise Née le 17.06.1958 à 07 LA VOULTE SUR RHONE Ep. : BOZON Gilbert Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	70	Jupe	30a 90	PAT.	30a 90	
		AC	125	Jupe	4a 40	BT.	4a 40	
		AC	143	Jupe	1a 78	BT.	1a 78	
		AC	180	Jupe	0a 39	BT.	0a 39	
		AC	186	Jupe	64a 32	BT.	64a 32	
2	M. BOZON Christian, Emile Né le 14.04.1930 à 26 MONTTOISON Ep. : ARTHAUD Yvette Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON M. GUIGNARD André, Jean, Augustin, Adrien Né le 30.08.1946 à 38 SAINT LATTIER Ep. : FAGOT - BARRALY Renée Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	ZN	110	Berlion	1ha 01a 87	T. - VI	1ha 01a 87	
		AC	131	Jupe	1a 81	BT.	1a 81	
3	Mme BOZON Evelyne, Simone Née le 14.07.1956 à 26 MONTTOISON Ep. : CHOPARD Guy Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	123	Jupe	40a 00	BT.	40a 00	
		AC	126	Jupe	11a 00	BT.	11a 00	
		AC	141	Jupe	31a 58	BT.	31a 58	

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes
4	M. BOZON Gérard, Emile Né le 17.11.1961 à 26 VALENCE Ep. : REY Roseline Dem. : Les Tournillères - 26800 MONTTOISON	AC AC	138 140	Jupe Jupe	98a 50 5a 35	BT. BT.	98a 50 5a 35
5	M. ROUX Régis, Pierre Né le 07.06.1964 à 69 LYON Ep. : TOURREL Chantal Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON	ZN	120	Berlion	3a 55	T.	3a 55
6	M. BOZON Christian, Emile Né le 14.04.1930 à 26 MONTTOISON Ep. : ARTHAUD Yvette Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON						
	M. BOZON Gérard, Emile Né le 17.11.1961 à 26 VALENCE Ep. : REY Roseline Dem. : Les Tournillères - 26800 MONTTOISON						
	M. AUBANEL Dominique, Pierre, Marie, Joseph, Elie Né le 04.10.1957 à 26 BOURG LES VALENCE Ep. : SABATIER Dem. : Le Pieuré - 26120 MONTELLIER	AC ZN	173 128	Jupe Berlion	17a 67 15a 00	BT. PAT.	17a 67 15a 00
7	M. AUBANEL Michel, Elie, Joseph Né le 15.09.1950 à 26 VALENCE Ep. : FINE Dem. : 243 Av. Wilson - 84200 CARPENTRAS	AC ZN	174 129	Jupe Berlion	1ha 37a 43 1ha 56a 05	BT. PAT.	1 ha 37a 43 1 ha 56a 05

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes
8	M. BERTRAND Louis, Jean Dem. : 176 rue Faventisses - 26000 VALENCE	AC	63	Jupe	74a 60	BT.	74a 60
9	Mme CHARLES Jacqueline, Marguerite, Marie Née le 27.07.1946 à 91 ALGERIE Ep. : TABARDEL Max Dem. : Les Vallons - 26800 MONTTOISON	ZN	19	Berlion	40a 60	T. - BT.	40a 60
10	M. CHARRE Pascal, Marcel Né le 09.03.1964 à 26 VALENCE Ep. : LAMBERT Corinne Dem. : Berlion - 26300 MONTTOISON	ZN	116	Berlion	26a 04	T. - S.	26a 04
11	Mme LAMBERT Corinne, Françoise, Cécile Née le 23.09.1965 à 26 VALENCE Ep. : CHARRE Pascal Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON	AC	65	Jupe	1ha 79a 80	BT.	91a 60
12	M. CHASTANG René, Henri, Alphonse Né le 01.01.1930 à 26 ETOILE SUR RHONE Ep. : SOTRON Dem. : Les Luines - 26800 MONTTOISON	AC	73	Jupe	6a 20 3a 75	S.	6a 20 3a 75
	COMMUNE DE MONTTOISON A la Mairie - 26800 MONTTOISON	ZN	110	Berlion	6a 20 3a 75	S.	6a 20 3a 75

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES					SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes	
13	M. DEMAISON Hervé, Eugène, Aimé Né le 20.01.1967 à 26 CREST Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	137	Jupe	13a 00	BT. - S.	13a 00	
		AC	139	Jupe	2a 00	BT.	2a 00	
14	M. GUIGNARD André, Jean, Augustin, Adrien Né le 30.08.1946 à 38 SAINT LATTIER Ep. : FAGOT - BARRALY Renée Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	118	Jupe	46a 45	BT. - J. - S.	46a 45	
		AC	119	Jupe	7a 40	BT.	7a 40	
		AC	128	Jupe	2a 62	BT.	2a 62	
	Mme FAGOT - BARRALY Renée, Odette Née le 27.04.1946 à 99 MILIANA (Algérie) Ep. : GUIGNARD André Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	130	Jupe	1a 20	BT.	1a 20	
		AC	132	Jupe	0a 30	BT.	0a 30	
15	M. MARTIN Alain, Maurice, Gaston Né le 13.01.1955 à 26 CREST Ep. : JARJEAT Danielle Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	134	Jupe	10a 63	BT.	10a 63	
		AC	136	Jupe	20a 75	T. - S.	20a 75	
16	Mme JARJEAT Danielle, Evelyne, Simone, Andrée Née le 06.05.1959 à 26 MONTTOISON Ep. : MARTIN Alain Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON							
	M. MULOAT Alain, Robert Né le 25.05.1946 à 78 LE BLANC MESNIL Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	120	Jupe	12a 35	BT.	12a 35	
		AC	121	Jupe	71a 85	BT. - S	71a 85	
		AC	122	Jupe	7a 40	BT.	7a 40	
		AC	127	Jupe	1a 81	BT.	1a 81	
		AC	129	Jupe	0a 50	BT.	0a 50	

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes
17	M. REDONDO Jean-Pierre Né le 12.06.1950 à 75 SAINT DENIS Ep. : MORINEAU Chantal Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON Mme MORINEAU Chantal, Jacqueline Née le 10.05.1952 à 75 BOIS COLOMBES Ep. : REDONDO Jean Pierre Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON	ZN	96	Berlion	11a 02	AG. - S.	11a 02
18	M. REDONDO Jean-Pierre Né le 12.06.1950 à 75 SAINT DENIS Ep. : MORINEAU Chantal Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON M. RISSOAN Guy, Christian Né le 08.02.1955 à 26 MONTELMAR Ep. : FUMA Régine Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON	ZN	98	Berlion	1a 41	T.	1a 41
19	M. REYNAUD Philippe, Joël Né le 09.09.1967 à 07 SAINT AGREVE Ep. : CHALENCON Catherine Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON Mme CHALENCON Catherine, Henriette, Hélène Née le 05.02.1970 à 07 LE CHEYLARD Ep. : REYNAUD Philippe Dem. : 1 rue Jean Jaurès - 26800 PORTES LES VALENCE	AC	133	Jupe	9a 83	BT.	9a 83
		AC	135	Jupe	21a 55	T. - S.	21a 55

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES					SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes	
20	M. RISSOAN Guy, Christian Né le 08.02.1955 à 26 MONTMEYRAN Ep. : FUMA Régine Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON Mme FUMA Régine, Simone, Pierrette Née le 12.11.1957 à 26 MONTTOISON Ep. : RISSOAN Guy Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON	ZN	97	Berlion	11a 02	AG. - S.	11a 02	
			119	Berlion	0a 91	T.	0a 91	
21	M. ROUX Régis, Pierre Né le 07.06.1964 à 69 LYON Ep. : TOURREL Chantal Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON Mme TOUREL Chantal, Monique Née le 16.08.1967 à 69 GIVORS Ep. : ROUX Régis Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON	ZN	117	Berlion	25a 26	T. - S.	25a 26	
22	M. VIGNAL Thierry, André, Léon Né le 11.04.1963 à 26 VALENCE Ep. : COURBIS Béatrice Dem. : Berlion - 26800 MONTTOISON Mme COURBIS Béatrice Née le 09.04.1964 à 26 VALENCE Ep. : VIGNAL Thierry Dem. : Saint Laurent - 26400 CHABRILLAN	ZN	118	Berlion	28a 77	T. - S.	28a 77	

COMMUNE DE MONTTOISON

N° d'ordre	IDENTITE DES PROPRIETAIRES Selon les documents cadastraux	INDICATIONS CADASTRALES				SUPERFICIES	
		Section	Parcelle	Lieu-dit	Superficie	Nature de culture	Frappées de servitudes
1	CHEMIN D'ACCES AUX OUVRAGES (SERVITUDE DE PASSAGE) M. BOZON Gilbert, Frédéric, Auguste Né le 05.12.1959 à 26 CREST Ep. : DRAGON Béatrice Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON Mme DRAGON Béatrice, Marie-Françoise Née le 17.06.1958 à 07 LA VOULTE SUR RHONE Ep. : BOZON Gilbert Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON	AC	70	Jupe	30a 90	PAT.	2a 50
		AC	186	Jupe	64a 32	BT.	6a 00
		AC	132 <i>chemin</i>	Jupe	0a 30	BT.	0a 30
14	M. GUIGNARD André, Jean, Augustin, Adrien Né le 30.08.1946 à 38 SAINT LATTIER Ep. : FAGOT - BARRALY Renée Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON Mme FAGOT - BARRALY Renée, Odette Née le 27.04.1946 à 99 MILIANA (Algérie) Ep. : GUIGNARD André Dem. : Jupe - 26800 MONTTOISON						

+ AC 125 = chemin e Bozon Gilbert / Bozon Evelyne
 AC 143 = " " Bozon Gilbert